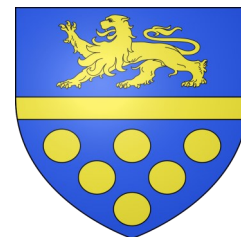




Flash Infos Cieux

N° 8—Mai 2022



Edito du Maire

À plusieurs reprises j'ai exprimé mon attachement au dialogue afin de résoudre les problèmes dans le sens de l'intérêt commun. J'espère que dans ma courte vie de maire vous avez pu constater que je mets mes paroles en pratique.

Aussi vous ne serez pas étonnés de ma plus ferme condamnation de l'invasion et de la destruction de l'Ukraine par Poutine. Condamnation pour les morts et les malheurs qu'il entraîne. Condamnation pour la relance d'une course aux armements délétère, qu'il induit, quand tant de richesses devraient répondre à des besoins humains vitaux : alimentation, santé, éducation... Réussira-t-il à instiller tant de peur pour que, par exemple, les voix de l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) en France et dans le monde, malgré leur Prix Nobel de la Paix (2017), s'époumonent devant des peuples s'illusionnant sur les bienfaits de l'arme atomique.

Vous ne serez pas étonnés, qu'instruit par l'histoire d'un Hitler arrivé au pouvoir par des élections, tuant toute contestation et mettant l'Europe à feu et à sang, je rejette aujourd'hui tous les discours issus de cette veine et qui déjà sévissent en pratique en Hongrie. Avec celles et ceux, écrasés par les politiques successives faisant la part belle à l'accumulation des richesses au détriment de la plupart, des services publics et de la justice sociale, je ne les accablerai pas d'injures mais pratiquerai la discussion ouverte et exigeante.

Vous ne serez pas étonnés que je sois atterré que les forces politiques ayant quelques consistances sur les questions sociales (salaires, retraite, impôts...), écologiques (comment produire sans condamner l'espèce ?), démocratique (comment vivifier l'intérêt de tous à la participation d'un avenir de vie humaine) n'aient pas su trouver le chemin du dialogue à partir de ce qui leur est commun. Il est urgent que cela se fasse !

Laissez-moi vous dire, et en toute modestie, que j'ai tenté de mener une vie libre et responsable. Que je ne changerai pas. Je vais continuer d'assumer loyalement mon engagement pour la vie communale, avec mon équipe, mais je ne me laisserai pas enfermer dans une gestionite minuscule où le sens de la vie serait absent.

Jean Marie Esclamadon

Nouveau service à l'Agence Postale communale

Avec un bureau, un ordinateur et une imprimante, toutes les démarches en ligne sur les services publics sont possibles.

Facile d'utilisation, des initiations sont mises en place. Impôts, Caisse d'Allocations Familiales ou Pôle emploi.

Ne soyez pas déconnectés.

Recensement

Du 20 janvier au 19 février, vous avez été contacté pour répondre soit par internet, soit sur papier, à différentes questions concernant votre domicile et des renseignements sur votre famille. Toutes ces informations dans le cadre du recensement avaient pour but de mettre à jour le patrimoine communal et l'évolution de la population.

Les résultats enregistrés font état d'un accroissement de la population d'environ 6% par rapport à 2016.

Remerciements à tous les habitants de la commune pour le bon accueil que vous avez réservé à nos agents recenseurs.



Biens de section : suite...

Un aperçu du programme ouvert à tous de la semaine d'activité du 30 mai au 3 juin qui sera par la suite détaillé :

- ◆ Sortie ornithologique nocturne avec la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux du Limousin. Rendez-vous à La Pouyade le **lundi 30 mai à 20 heures**.
- ◆ Restauration de la mare-pêcherie de Cinturat **mardi 31 mai** (agents communaux, les habitants volontaires et les étudiants de Licence Professionnelle Design des Milieux Anthropisés) et **jeudi 2 juin** toute la journée (Fabrice Bouzat enseignant en aménagement paysager au CFPPA des Vaseix, les habitants volontaires et les étudiants).
- ◆ Rencontre-débat le mardi 31 mai à 18 heures 30, rendez-vous sur le parking de la lande de Cinturat : **Des landes et des lieux entre conservation et émancipation, des communs pour les paysages nourriciers de demain** avec et animé par Nicole Pignier, Ecosémioticienne avec Namik Bovet, Éleveur de brebis limousines et de vaches Highland à Tarnac, Virginie Blot, Chargée de missions Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Pierre-Antoine Raimbourg, Ingénieur-agronome, enseignant et agriculteur-paysan, La ferme de Gorce.
- ◆ Mercredi 1^{er} juin après-midi à Arnac avec l'association de Cieux **À la Page** (Christiane Milord) et les **Éditions Rougerie**, au cours d'une déambulation, les enfants s'imprèneront de textes poétiques en lien avec les paysages.
- ◆ Mercredi 1^{er} juin en soirée à Arnac, veillée contée avec Jean-François Vignaud.
- ◆ À partir de mardi 31 mai dans le bourg : **Les paysages, quelles perceptions ?** Affichage de photos aériennes, de cartes postales anciennes des paysages de la commune.

Prochains votes (Élections législatives 12 et 17 juin 2022)

La population de Cieux dépassant maintenant les 1000 habitants, chaque électeur, conformément au code électoral, sera invité à présenter une pièce d'identité pour exercer son droit de vote.

Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.



Revoilà les marchés d'été, chaque quatrième vendredi du mois, le 27 mai, le 24 juin, le 22 juillet, le 26 août, le 23 septembre, à partir de 16 heures 30. Place de l'Église devant le parvis.

Des nouvelles de Cieux ?

Venez nous rejoindre sur :

- * notre site internet : mairiedecieux.com
- * l'application « **Panneapocket** »
- * sa page Facebook : [@mairiedecieux](https://www.facebook.com/mairiedecieux)

Faites nous connaître votre adresse mail à : mairie.cieux@wanadoo.fr ou elus.cieux@orange.fr pour recevoir les informations municipales : compte rendu des réunions du conseil municipal, informations ponctuelles, évènements et animations à Cieux ou chez nos voisins etc.



Ouverture de la Maison des assistantes maternelles

Après la réunion partenariale pour l'examen du projet de MAM qui s'est tenue en **décembre 2021**, le projet des trois assistantes maternelles de Cieux de la Maison des Assistantes Maternelles « **les petits ciellois** » est entré dans sa phase de réalisation.

Les travaux d'aménagements se sont poursuivis à bon train et * les parents ont pris contact.

L'accueil des premiers enfants sur les lieux est prévu dès le début du mois de mai.

Une inauguration officielle suivra dans les prochaines semaines...

Il est où le E-BOO?

En passant devant le stade Louis normand et en levant le regard, on peut remarquer un nouveau coffret gris, muni d'un anémomètre, sur le premier lampadaire.

Il s'agit d'un boîtier connecté, baptisé E-boo, pour faciliter l'intervention du SAMU en campagne, permettant ainsi à un hélicoptère des services d'urgence de se poser rapidement.

Grâce à l'éclairage du terrain la nuit et aux informations techniques telles que vent ou luminosité le jour, disponibles grâce à la caméra présente sur place, les secours partent sans avoir besoin d'attendre l'intervention d'un tiers.



Les avantages du système :

- Élimine les zones d'intervention supérieures à 30 minutes.
- Égalité des secours entre zones urbaines et zones rurales de jour comme de nuit.
- Optimisation des coûts liés à l'hélicoptère.



- Sécurité du personnel à bord grâce aux indications météorologiques locales.
- Prise en charge rapide et acheminement du patient vers un hôpital.
- Efficacité des secours, gain de temps donc espérance de vie augmentée.

(en savoir plus : <https://his-france.fr/>)

Elagage

L'appel à l'élagage a été entendu, du moins partiellement. Un bel effort a été constaté vers le village de Boscartus mais il reste des interventions à réaliser notamment rue des Écoles.

Rappelons que les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique. Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police, imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte aux biens publics et leurs usages. Après mise en demeure sans résultat, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire.

Budget primitif de la commune et budgets annexes

Le budget de la commune de Cieux est composé d'un budget principal dédié à la commune et de quatre budgets annexes : eau, assainissement, aire naturelle-Logis des Treilles et régie de transport scolaire.

Équilibrés en recettes et dépenses, les budgets annexes et le budget de la commune ont été adoptés à l'unanimité lors de la réunion du conseil municipal du 1^{er} avril 2022.

<u>Budget</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Eau	227 179,00 €	280 363,00 €
Assainissement	28 569,00 €	143 593,00 €
Aire naturelle-Logis des Treilles	122 318,00 €	104 058,00 €
Transport scolaire	57 555,00 €	36 602,00 €
Commune	1 072 347,00 €	509 644,00 €

Pour le budget commune, outre les travaux déjà engagés (Maison des assistantes maternelles, terrain multisports, travaux d'isolation, restauration de l'ancienne gare de tramway, garage à vélos au Logis des Treilles, voirie...) de nouveaux investissements sont prévus au budget 2022, ce sous réserve d'obtention des subventions demandées à l'État et au département (Rez-de-chaussée de l'ancien collège Géonat pour un pôle médical et le point lecture, vestiaires et salle de restauration pour les agents, extension et rationalisation du garage communal route de Vaulry, voirie...)

Seconde phase d'extinction nocturne de l'éclairage public

Une demande de subvention vient d'être déposée en vue de la seconde phase d'extinction nocturne de l'éclairage public. Elle devrait être effective dans la seconde moitié de l'année. Cette extinction nocturne a pour but non seulement de générer des économies d'énergie et donc financières mais aussi de préserver des nuisances lumineuses les différentes espèces qui vivent sur nos territoires.


VÉLO | CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

À partir du 22 mars 2017 → Casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers.

Le casque devra être :
• homologué
• attaché

Objectifs
 limiter les blessures graves à la tête et au visage.

Sanction
 Pour les adultes conducteurs ou accompagnateurs : amende de 90€*.



*amende de 4^e classe. Sources : gouvernement, Sécurité routière. VISACTU

Habitat inclusif

La fondation John BOST, établissement qui accompagne des personnes en situation de handicap, gestionnaire de l'établissement AREHA à Bellac est partie prenante de l'ouverture d'habitats dit « inclusifs ». Ces appartements vont très prochainement s'ouvrir dans les centres villes de Bellac et du Dorat.

Si vous avez besoin ou connaissez des personnes en situation de handicap qui pourraient intégrer ce dispositif, n'hésitez pas à contacter :

M. Bernard LESTIEUX, Animateur Habitats inclusif au 05 55 60 93 60.

Des comportements dangereux ont été observés l'an dernier. Avec le retour du beau temps, chacun doit allier plaisir et sécurité...

Des travaux sont en cours sur l'Aire naturelle d'accueil qui annoncent la création d'aires de stationnements stabilisées pour camping-cars, la pose de 6 bornes électriques réparties sur l'ensemble de l'aire et l'installation de la barrière d'accès. La zone sera gérée par « Camping-car Park », entreprise bien connue des camping-caristes.

Parallèlement, un garage à vélos est installé pour compléter l'offre du Logis des Treilles et permettre à des groupes sportifs de venir y séjourner.

Une refonte de la grille tarifaire a également été effectuée pour permettre à ce gîte grande capacité d'être utilisé dans sa fonction première et de produire des recettes plus régulières.



Le terrain multisport et le skate-park sont à inaugurer...

Après plusieurs mois de travaux les équipements sportifs du stade sont presque achevés. Quelques finitions sont à faire...

Une inauguration est prévue **le samedi 21 mai à partir de 14 heures 30** avec des animations conçues par le Conseil municipal des jeunes et la participation d'associations sportives de Cieux. La clôture de l'inauguration se fera autour **d'un goûter sportif à 16 heures.**



Ecologie et inventaire.



Dans le cadre d'un programme visant l'amélioration de l'état écologique des masses d'eau et de la qualité de l'eau, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine réalisera, sur la période avril – août, l'inventaire et la cartographie des zones humides de la commune.

Cette étude sera principalement menée par Elisa, stagiaire au CEN, qui sera amenée à se déplacer sur le territoire afin de caractériser les différents habitats qui s'y trouvent. Elle vous expliquera son travail avec plaisir si vous la croisez sur vos parcelles !

